

DES RÉSEAUX DE CHALEUR POUR LES PETITES VILLES DE LA SOMME

Les réseaux de chaleur ne sont pas destinés qu'aux grandes villes du département comme Amiens ou Abbeville. La Fédération départementale d'énergie de la Somme entend bien le faire savoir. Avec à l'appui l'exemple concret à Corbie.

Isabelle BOIDANGHEIN



Le réseau de chaleur de Corbie a été inauguré en 2020.

Après Montdidier, 6 200 habitants, c'est une autre commune de taille modeste, Corbie (6 300 habitants) qui peut compter sur son propre réseau de chaleur. Il a été financé et réalisé par la Fédération départementale d'énergie de la Somme, syndicat intercommunal à vocation multiple qui organise pour le département la distribution de gaz et d'électricité, et met donc en place des réseaux de chaleur. La Fédération, installée à Boves, compte une trentaine de salariés. Le réseau de chaleur corbéen, inauguré en janvier 2020, a coûté 4 millions d'euros. Le bois utilisé est d'origine garantie à moins de 100 km, 86% provenant de sites situés à 50 km. « De nombreuses communes viennent visiter notre installation qui dessert 24 bâtiments publics comme la piscine, les

établissements scolaires, la médiathèque, la crèche, le siège de la communauté de communes, le centre hospitalier, qui est le pilier de l'installation, confie le maire de la commune Ludovic Gabrel. Près de 3 300 tonnes de bois sont consommées chaque année, les chaudières bois sont complétées en hiver par une autre au gaz si besoin. L'objectif est de parvenir à une économie de 5 à 10% par an, comparé aux énergies fossiles. C'est positif pour l'image de la ville et cela lui assure une certaine autonomie. »

Cette réalisation aura été le fruit de six ans de travail : « Le réseau de chaleur est né d'une volonté communale remontant déjà au début des années 2000, avec une implication du Département à partir de 2010, souligne Agnès Lenne, chargée Réseaux de chaleur et énergies renouvelables à la FDE 80. Le projet s'articulait dans l'enclos, les anciens jardins de l'abbatiale, et autour avec le plus gros utilisateur, le centre hospitalier. Il dispose de sept points de livraison, le réseau s'étend sur 2 500 de linéaire. Nous avons deux chaudières bois, cela permet de fonctionner au bois à 91% même durant l'hiver. Il s'agit d'une énergie locale, ce qui est rassurant en terme d'approvisionnement, le réseau alimente les besoins équivalant à 1 000 logements. Un vrai premier bilan sera dressé en octobre. »

Dans un contexte où le prix des énergies fossiles flambe, poussant parfois des collectivités à fermer leur piscine ou centre aquatique, ce-

lui du bois reste quasi stable. Il aurait augmenté de 1,5% en trois ans. Selon les typologies des communes, les réseaux de chaleur peuvent être aménagés dans celles de 1 500/ 2 000 habitants possédant par exemple une mairie, une école, une maison de retraite, une Poste, des logements sociaux...

Les collectivités, EPCI, entreprises, bailleurs ou associations peuvent, pour installer une chaudière et choisir une énergie renouvelable, se tourner vers le guichet unique de financement de la chaleur renouvelable dans la Somme, piloté par l'Ademe Hauts-de-France et FDE80.

Ce dispositif de soutien et d'accompagnement permet de porter des actions de sensibilisation, d'animation et de coordination, de réaliser des études d'opportunité et de faisabilité, de financer des installations renouvelables thermiques - à hauteur de 60% pour les études faisabilité et de 45% pour les investissements, avec un barème forfaitaire par filière - utilisant différents types d'énergies (biomasse, géothermie assistée par pompes à chaleur, chaleur fatale...).

Participer à un projet d'énergie renouvelable revêt plusieurs avantages : être acteur de la transition énergétique du territoire, réaliser des économies financières et développer l'emploi et les filières économiques locales.

À titre d'exemple, Canaples (704 habitants) a installé une chaudière à granulés de 32 KW pour l'école maternelle et primaire et la cantine, Hombleux (1 142 habitants) a eu recours à la géothermie sur sonde verticale de 130 KW pour le chauffage de l'école et de la mairie et Abbeville (23 276 habitants) possède un réseau de chaleur urbain alimenté par une chaudière bois de 5 MW, confié à Dalkia par délégation de service public, qui alimente notamment 1 460 logements, six bâtiments communaux et sept bâtiments de la Communauté d'agglomération de la baie de Somme (Cabs).

Des études sont parfois réalisées pour des collectivités de 1 000 habitants. Il faut toutefois au moins deux acteurs différents voulant s'engager dans la démarche pour mettre en place un réseau de chaleur, qui ne doit pas uniquement concerner des bâtiments communaux. Moreuil (4 000 habitants), Roye (6 000 habitants), Doullens (6 300 habitants), Friville-Escarbotin (4 700 habitants), Gamaches (2 650 habitants), Ham (4 680 habitants), Albert (9 931 habitants), Bray-sur-Somme (1 248 habitants) font partie des communes identifiées. Certaines pourraient opter pour l'amas de lin comme combustible. La récupération de l'énergie fatale des entreprises est aussi étudiée.

horloges huchez

-Campaniste- -Alertes PPMS-

Accès / échelles
10 Moteurs de volée
11 Paratonnerre et coq
12
5 Belfroi
6 Martreux teneur
7 Plancher
8
9 Minuteries
4 Cadres
3
2
1

Abats sons
7
Cablages électriques
2
Horloge Pilote
Tableau de cloches
1

**PARTENAIRE-EXPOSANT
DU CONGRES DES MAIRES
DE LA SOMME 2022**

4, rue de la Croix
60420 FERRIÈRES
03 44 51 11 22
contact@horloges-huchez.fr
www.horloges-huchez.fr